

nantes-citoyennete.com

Le Conseil de développement de Nantes Métropole

Assemblée plénière

Séance du 28 juin 2010



Éléments de synthèse

Cette Assemblée plénière avait un double objet :

- d'abord faire le bilan de l'activité du Conseil de développement depuis son renouvellement à l'automne 2008
- ensuite évoquer la commande formulée par le Président de Nantes métropole pour l'élaboration de propositions destinées à nourrir le nouveau projet de territoire à l'horizon 2030

Le bilan de l'activité des Délégations du Conseil de développement

Diaporama présenté en séance

Ce diaporama est joint au présent compte-rendu. Il présente une synthèse de l'activité des Délégations et quelques enseignements à tirer pour les travaux à venir. Il est également disponible sur le site du Conseil (www.nantes-citoyennete.com).

Tous les membres qui n'ont pas pu participer à la séance sont invités à réagir sur ce bilan et à formuler leurs observations.

Éléments du débat

À la suite de cette présentation, les membres présents du Conseil de développement se sont largement exprimés. Quelques éléments forts sont à retenir de ces échanges :

- **la relation avec les élus et les services**

Les saisines relatives au Plan de déplacements urbains et au Programme Local de l'Habitat ont été l'occasion de mettre en œuvre un nouveau mode de relation avec les élus et les services de la Communauté urbaine. Ce progrès est significatif même s'il mérite d'être conforté et confirmé pour d'autres thèmes abordés

- **élargir la notion d'attractivité**

Dans la manière dont elle est abordée dans les travaux du Conseil de développement, l'attractivité est généralement envisagée sous l'angle économique.

Or, beaucoup d'autres aspects sont à prendre en compte : pratique sportive, culturelle, éducation, qualité de vie, pour mieux cerner cette notion

- **l'innovation comme élément de différenciation des territoires**

La capacité d'un espace de vie à générer des innovations et à attirer ceux qui en sont porteurs est un des éléments qui fondent le rayonnement du territoire. Le Conseil de développement pourrait mieux intégrer cet aspect dans ses travaux

- **l'interface avec l'ensemble des citoyens : la rencontre sur le terrain**

Le Conseil de développement a, au fil du temps, conforté son image auprès des élus, des services et des principaux réseaux d'échanges et d'influence. Il reste à développer davantage son rôle d'interface entre une société civile "éclairée" et les habitants au sens large, non seulement par les moyens de communication classique mais aussi en allant davantage sur le terrain : communes, entreprises, associations...

Par ailleurs, le rôle de "relais" que joue les membres du Conseil, comme membre d'un réseau associatif ou comme citoyen doit être conforté. C'est par ce biais qu'une meilleure connaissance des travaux du Conseil peut être obtenue.

Il y a aussi un besoin et une demande de dialogue avec ceux que l'on nomme communément les "sans voix" ou dont la voix n'est pas suffisamment audible par les institutions

- **la mesure de l'influence des travaux du Conseil**

L'influence du Conseil est un thème de débat récurrent. Le Conseil reste un organe consultatif mais son influence a largement progressé dans la période récente en s'inscrivant dans un processus d'élaboration de la décision publique de plus en plus complexe. Pour conforter cette influence, la capacité du Conseil à évaluer les politiques publiques est une donnée fondamentale

- **une caisse de résonance pour des projets originaux**

Force de propositions, lieu d'information et de formation citoyenne, le Conseil est aussi un espace de débat et de mise en valeur de projets émanant de la société civile. Plusieurs associations ont ainsi pu présenter leurs démarches devant les membres du Conseil. Ces initiatives peuvent aussi naître du Conseil lui-même, à l'exemple du projet de centrales marémotrices lancé par deux membres

- **la capacité du Conseil à évaluer son propre travail**
Il est souhaité que le Conseil puisse prendre le temps de l'évaluation de ses travaux pour identifier les fondamentaux de son action et se fixer des repères pour l'avenir, notamment pour aborder la question du nouveau projet de territoire
- **garder un regard critique sur l'évolution du territoire**
La métropole qui concentre la richesse est aussi celle qui concentre la pauvreté. Il importe donc, pour le Conseil, de ne pas fixer son regard uniquement sur la performance économique, si satisfaisante soit-elle. Il faut aussi s'intéresser à l'autre aspect de la métropolisation, celui de la pauvreté, de la précarité, de l'exclusion...
- **le développement du débat interne au Conseil**
La pratique de la contribution écrite constitue l'un des éléments importants du débat interne au Conseil, même s'il faut peut-être envisager une sorte de code de "bonne conduite" pour éviter des textes trop longs. D'autres moyens doivent aussi être recherchés pour conforter ce débat interne, notamment en développant l'utilisation des dispositifs interactifs liés aux technologies de l'information
- **la place des actifs**
Les dispositifs de démocratie participative peuvent mobiliser sans trop de difficultés les plus de 50 ans. Il est plus difficile d'associer les populations actives qui correspondent à la tranche des 30-50 ans. Il y a une réflexion à conduire sur la mise en œuvre de nouveaux dispositifs qui soient de nature (ateliers spécialisés, groupes thématiques) à mieux associer ceux qui sont dans la vie active
- **la place des jeunes générations**
Ils sont ceux qui sont les plus concernés par les réflexions prospectives. Pour obtenir leur participation et recueillir efficacement leurs avis et propositions, des initiatives spécifiques doivent être prises. Par ailleurs, cette participation des jeunes pourrait faire l'objet d'une reconnaissance particulière
- **le fonctionnement général du débat démocratique**
Le Conseil de développement est au cœur de ce débat comme lieu d'échanges, souvent unique, sur certains grands dossiers du territoire. Il doit conforter cette position sur les sujets qui engagent l'avenir : CHU, Port, Culture...
Le Conseil doit aussi s'interroger en permanence sur sa propre "identité" dans un espace participatif qui comprend de plus en plus d'initiatives prises par les collectivités : conseils variés, panels citoyens...

Nouveau projet de territoire à l'horizon 2030 : première approche des travaux

Diaporama présenté en séance

Ce diaporama est joint au présent compte-rendu. Il présente un cadre de travail pour une première approche des travaux des Délégations sur le thème du projet de territoire à l'horizon 2030. Il est également disponible sur le site du Conseil (www.nantes-citoyennete.com).

Éléments du débat

Cette première esquisse de méthode de travail s'enrichira des apports des membres, au fil du travail des Délégations. D'ores et déjà, cette nouvelle saisine sur le projet de territoire présente une double opportunité pour le Conseil :

- 1- en donnant un fil conducteur aux travaux pour les faire converger
- 2- en renforçant le rôle du Conseil comme structure de veille, d'anticipation et d'alerte.

Les travaux engagés à cette occasion devront alors s'appuyer sur :

- la nécessité de tenir compte de "l'identité locale"
- l'attention particulière à porter sur les évolutions des modes de vie et comportements sociaux
- l'intérêt de s'affranchir des contraintes posées par les limites territoriales administratives
- l'importance de prendre le temps de la réflexion pour discerner les tendances de fond par rapport aux effets de modes
- l'observation des autres territoires
- l'examen, voire l'évaluation, des études prospectives antérieures
- la prise en compte des démarches territoriales en cours : SCOTs, coopération Nantes Rennes...

La conclusion de Philippe AUDIC, Président du Conseil

"Le travail sur le nouveau projet de territoire est un nouveau challenge qui est proposé au Conseil.

Il a été proposé quelques principes directeurs et un questionnement. Il faut maintenant mettre la chair de nos propositions autour de ce squelette de la méthode.

Cette démarche de projet de territoire est une occasion pour le Conseil de développement de conforter son rôle, non seulement comme force de propositions mais aussi et surtout comme espace de veille et d'anticipation et pourquoi pas d'incubation de projets qui ont ensuite vocation à s'épanouir ailleurs.

Il faut conserver cette capacité d'anticipation et de valorisation des initiatives, c'est ce qui fait l'originalité du Conseil. Au-delà de l'exercice de démocratie participative, le Conseil de développement est devenu, au fil du temps, un véritable outil citoyen d'animation territoriale

Dans un contexte de crise que chacun connaît et qui fait naître toutes sortes d'appréhensions, il faut bien sûr être capable d'identifier les éventuels chocs qui nous attendent. Ces chocs, que certains vont jusqu'à appeler ruptures, peuvent être violents. Mais nous devons aussi être au premier rang de ceux qui proposent les anticipations nécessaires pour y faire face et pour construire l'avenir de ce territoire.

La vie est faite de remises en cause, parfois douloureuses, parfois dramatiques. Elle est aussi faite d'ajustements et de projets pour que l'avenir continue à s'écrire. Notre mission

est d'éclairer cet avenir, ni avec un optimisme béat, ni avec un pessimisme noir, mais simplement avec la lucidité de citoyens engagés pour le devenir de leur territoire de vie.

Dans cet exercice des propositions pour le projet de territoire, je compte sur vous pour un engagement renouvelé, appuyé sur ce qui fonde notre mission :

- d'abord, l'éthique de l'échange et le respect de tous les points de vue : c'est la condition majeure de notre efficacité*
- ensuite, le renouvellement de nos références collectives : les changements très rapides du monde contemporain effacent souvent nos repères avant que nous ayons eu le temps d'en reconstituer de nouveaux*
- il nous faut aussi privilégier la pratique de l'humour plutôt que de l'humeur. La pertinence du propos s'en trouve bien souvent renforcée*
- nous devons également réexaminer en permanence nos échelles de valeurs, celles qui orientent nos décisions et construisent nos habitudes*
- et enfin, nous sommes contraints à la recherche permanente d'une notion fondamentale, celle du bien commun qui fonde nos solidarités.*

C'est une tâche importante qui nous attend et qui va nous mobiliser. C'est une chance qui nous est donnée pour nous inscrire dans une démarche de long terme et façonner l'avenir d'un territoire que nous aimons, chacun à notre manière et sans renier nos convictions personnelles."

Annexes : diaporamas présentés en séance